PRATIQUE, TRAVAUX

LE TOUR DU CAP SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Des travaux de sécurisation sont en cours entre le port du Croûton et l'Hôtel du Cap-Eden-Roc

Publié le 27 mars 2024

TÔT LE MATIN OU POUR ADMIRER UN COUCHER DU SOLEIL, LE TOUR DU CAP D'ANTIBES RESTE UN DES LIEUX LES PLUS PHOTOGRAPHIÉS DE LA VILLE.

Des travaux de sécurisation sont en cours, pour apaiser la circulation et offrir des cheminements continus aux piétons. La dernière phase de ce projet d'aménagement routier est lancée sur une portion de 2 km sur les boulevards Maréchal Juin et Kennedy, entre le port du Croûton et l'Hôtel du Cap-Eden-Roc. Les travaux, d'un montant de 1,20 M€, s'achèveront fin mai 2024. Sur ce tronçon, la largeur des trottoirs sera revue à la hausse et pourra atteindre jusqu'à 2,30 m. Des bordures en béton et un revêtement d'enrobé rouge marqueront les espaces piétonniers, tandis que la chaussée sera réduite pour limiter la vitesse à 30 km/h.

- Zones de rencontres : entre sécurité et convivialité

Dans les parties étroites où la création de trottoirs est impossible, des plateaux surélevés seront créés, qualifiés de « zones de rencontre ». Les piétons auront la priorité sur les vélos, qui eux-mêmes seront prioritaires sur les voitures. Sur ces zones, la vitesse sera limitée à 20 km/h avec un revêtement distinct pour bien identifier ces espaces partagés. Des aménagements spécifiques seront également réalisés devant le port de l'Olivette et l'Hôtel du Cap-Eden-Roc, avec l'installation de garde-corps et la création de placettes arborées pour favoriser les pauses des promeneurs. En parallèle, la chaussée sera entièrement rénovée, et le réseau d'éclairage public modernisé pour assurer la sécurité des usagers.

- Une attention particulière portée aux cyclistes

Sur ce tour du Cap, la Ville accorde une attention particulière à la sécurité des cyclistes. Des bandes cyclables ont été créées le long des boulevards Bacon et de la Garoupe, tandis que sur les sections plus étroites, des « zones de rencontres » permettront la circulation des vélos, avec une limite de vitesse à 20 km/h pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route.

Toutefois, il convient de rappeler à tous les usagers de la route, automobilistes, cyclistes… qu'il est obligatoire d'adapter sa vitesse à l'environnement urbain. En l'occurrence, lorsqu'un vélo circule sur un espace partagé avec les voitures, c'est à l'automobiliste d'adapter sa vitesse. Dans le même esprit, sur un espace partagé piétons-vélos, c'est le piéton qui est prioritaire. Une règle incontournable en matière de sécurité routière.

Patrice Dalmasso, « Les restrictions de vitesse sont une bonne chose » Patrick Dalmasso est depuis six ans vice-président de l'Association des Plaisanciers du Crouton. Après le président, Claude Giausseran, (N.D.L.R. en déplacement), il est l'autre voix de l'association. « Le Crouton est certifié premier port de France « Port propre actif en biodiversité ». C'est un écrin attaché au littoral du Cap d'Antibes. Toute l'année, de très nombreux promeneurs et cyclistes empruntent le boulevard Maréchal Juin et s'arrêtent pour photographier notre port. Ces travaux d'aménagement pour la sécurisation des piétons sont unevéritable plus-value pour le port. Les restrictions de vitesse obligeront les conducteurs à ralentir et à profiter pleinement de ce paysage exceptionnel ! ».

Olivier Occelli, « Le garde-corps va protéger les promeneurs » Olivier Occelli est le président de l'association « L'abri de l'Olivette » depuis 2017. « Ce petit coin de paradis, abri des pointus, a conservé l'authenticité de notre littoral. Les travaux sur Maréchal Juin, on les attendait ! Le parcours piéton va être totalement sécurisé et cela nous rassure car nous sommes le deuxième site le plus Instagrammé de la ville. Le garde-corps installé au-dessus de l'Olivette va protéger d'éventuelles chutes. Le tour du Cap mérite cet aménagement qui va le mettre en valeur et permettre un apaisement de la circulation ».

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes